Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 15

Nachruf: Sœur Avita Savoy

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

† SŒUR AVITA SAVOY

Une noble et sainte existence entièrement consacrée à l'enfance, tout imprégnée de dévouement et de mérites, vient de s'éteindre en la personne de la Sœur Avita Savoy, institutrice à Marly. Née à Attalens, en 1866, la chère et vénérée défunte fit sa profession religieuse à Ingenbohl, en 1886. Elle débuta à l'école de la Valsainte, d'où elle fut retirée après trois ans pour cause de maladie. Elle enseigna ensuite à Lully, puis dirigea l'école moyenne des garçons de Gruyères, école assez difficile où elle se distingua par une excellente discipline et par l'impulsion au travail qu'elle sut communiquer à sa classe. En 1915, elle fut appelée comme institutrice à l'Institut Duvillard, à Epagny, nouvellement fondé. De 1916 à 1922, elle dirigea le même établissement comme supérieure. Là, elle se dépensa sans mesure. Les beaux jardins qui entourent cet Institut lui doivent son existence et ont été fécondés de ses sueurs. Elle y passa les années de guerre, années de restrictions et de difficultés de tous genres. Elle ouvrit les portes de sa maison et de son cœur à une nombreuse phalange d'enfants belges qui lui gardèrent le meilleur souvenir. En 1922, la Sœur Avita prit la direction de l'école moyenne mixte de Marly. C'est là que nous la vîmes à l'œuvre et que nous pûmes apprécier toute la perfection de son travail admirablement servi par une expérience consommée. Modèle d'éducatrice, elle ne vivait que pour sa classe qu'elle savait faire progresser d'une façon rarement égalée. En septembre dernier, la chère et admirable Sœur Avita tomba malade par suite de fatigues et de surmenage. Malgré les soins les plus dévoués qui lui furent prodigués par les Sœurs de son Ordre à la clinique Victoria, à Berne, elle s'éteignit pieusement le 12 octobre dernier emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connue. Sa dépouille mortelle repose dans un cimetière de Berne, loin de son chère Marly. L'inspectrice, l'inspecteur scolaires de l'arrondissement, une délégation des autorités scolaires et communales, ayant à leur tête M. le curé Stückelberger, s'étaient fait un devoir d'assister à ses modestes mais émouvantes funérailles.

M. B.

On discutait sur la meilleure distribution des vacances, au point de vue pédagogique, hygiénique et à bien d'autres points de vue.

— Moi, dit Toto, je trouve qu'il suffirait de modifier un peu les vacances de Noël, qui sont à l'envers.

— Comment cela ?

— Oui, elles durent de Noël au Nouvel-Aan. Il suffirait de faire qu'elles durent du Nouvel-An à Noël.